

**CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2016  
COMPTE-RENDU SUCCINCT  
AFFICHE LE 06 juillet 2016**

**Le quatre juillet deux mil seize à vingt heures et trente minutes**, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Madame DAVID Delphine, Maire élue**.

**Nombre de Conseillers en exercice :** 29

**Date d'envoi de la convocation :** 27 juin 2016

**PRESENTS :**

**Les Adjoints au maire :**

**Mesdames** FOUCARD- HUET - LE PALMEC

**Messieurs** DENEUVE - PERON - THIRION

**Les Conseillers Municipaux :**

**Mesdames** BARBEDOR - BOURGOGNON - GUILMAIN- HERRISSON - LE GUELLEC - ROUAUX - SEIMANDI - SEMPEY

**Messieurs** DEMAURE - ENIZAN - ETIENNE - GUERIN - LANGEVIN - RENAULT - SAVIN - TILLARD - SAILLENFEST

**PROCURATIONS :**

Mme Marie-Odile GANDIN à Mme HERRISSON

Mme Corinne PRUDOR à Mr Jean-Marie DENEUVE

Mr Stéphane BRETEAU à Mme Nathalie LE PALMEC

Mr Jean-Michel PETTIER à Mme Delphine DAVID

Mr Yann RENAULT à Mme Claudia ROUAUX

Mme Estelle GUILMAIN à Mme Marcelle LE GUELLEC

**ABSENTE :**

Mme Erika GRELIER

N°	RAPPORTEUR		VOTES
	Delphine DAVID	Désignation d'un secrétaire de séance et approbation des procès-verbaux des 21 mars et 28 avril 2016	Murielle SEIMANDI est nommée secrétaire de séance <input type="checkbox"/> Adoption des procès-verbaux des 21 mars et 28 avril 2016 UNANIMITÉ.
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>			
16-60	Delphine DAVID	Détermination du nombre de postes d'adjoints.	<b>Après avoir délibéré, à 21 voix pour et 7 voix contre (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE), le Conseil Municipal :</b> - <b>FIXE</b> à huit le nombre d'adjoints au Maire.

16-61		Election d'un adjoint au Maire	<p><b>Après avoir délibéré, à 21 voix pour et 7 bulletins blancs le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PROCEDE</b> à la désignation du 8<sup>ème</sup> adjoint au maire.</li> </ul>																																				
16-62		Modification des représentations dans les instances	<p><b>Après avoir délibéré, à 22 voix pour et 6 abstentions (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT) le Conseil Municipal:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>VALIDE</b> la composition des Commissions municipales n° 2, 3 et 5 ;</li> <li>- <b>VALIDE</b> la composition de la commission d'appel d'offre comme suit :</li> </ul> <table border="1" data-bbox="983 479 1426 864"> <thead> <tr> <th>TITULAIRES</th> <th>SUPPLEANTS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jean Louis LANGEVIN</td> <td>Eric SAVIN</td> </tr> <tr> <td>Jean-Marie DENEUVE</td> <td>Marie-Odile GANDIN</td> </tr> <tr> <td>Véronique HUET</td> <td>Thierry TILLARD</td> </tr> <tr> <td>Jean-Michel PETTIER</td> <td>Sébastien SAILLENFEST</td> </tr> <tr> <td>Estelle GUILMAIN</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>VALIDE</b> la composition de la commission marché public à Procédure Adaptée :</li> </ul> <table border="1" data-bbox="983 943 1426 1328"> <thead> <tr> <th>TITULAIRES</th> <th>SUPPLEANTS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lionel PERON</td> <td>Eric SAVIN</td> </tr> <tr> <td>Jean-Marie DENEUVE</td> <td>Marie-Odile GANDIN</td> </tr> <tr> <td>Véronique HUET</td> <td>Thierry TILLARD</td> </tr> <tr> <td>Jean-Michel PETTIER</td> <td>Sébastien SAILLENFEST</td> </tr> <tr> <td>Estelle GUILMAIN</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>VALIDE</b> la composition de la Commission Délégation de Service Public :</li> </ul> <table border="1" data-bbox="983 1406 1426 1805"> <thead> <tr> <th>TITULAIRES</th> <th>SUPPLEANTS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Marie-Odile GANDIN</td> <td>Eric SAVIN</td> </tr> <tr> <td>Dominique THIRION</td> <td>Martine HIRISSON</td> </tr> <tr> <td>Murielle SEIMANDI</td> <td>Jean Michel PETTIER</td> </tr> <tr> <td>Jérôme GUERIN</td> <td>Sébastien SAILLENFEST</td> </tr> <tr> <td>Estelle GUILMAIN</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>DESIGNE</b> Monsieur <b>Éric SAVIN</b> comme représentant siégeant aux conseils d'écoles maternelle et élémentaire du Pays Pourpré.</li> </ul>	TITULAIRES	SUPPLEANTS	Jean Louis LANGEVIN	Eric SAVIN	Jean-Marie DENEUVE	Marie-Odile GANDIN	Véronique HUET	Thierry TILLARD	Jean-Michel PETTIER	Sébastien SAILLENFEST	Estelle GUILMAIN		TITULAIRES	SUPPLEANTS	Lionel PERON	Eric SAVIN	Jean-Marie DENEUVE	Marie-Odile GANDIN	Véronique HUET	Thierry TILLARD	Jean-Michel PETTIER	Sébastien SAILLENFEST	Estelle GUILMAIN		TITULAIRES	SUPPLEANTS	Marie-Odile GANDIN	Eric SAVIN	Dominique THIRION	Martine HIRISSON	Murielle SEIMANDI	Jean Michel PETTIER	Jérôme GUERIN	Sébastien SAILLENFEST	Estelle GUILMAIN	
TITULAIRES	SUPPLEANTS																																						
Jean Louis LANGEVIN	Eric SAVIN																																						
Jean-Marie DENEUVE	Marie-Odile GANDIN																																						
Véronique HUET	Thierry TILLARD																																						
Jean-Michel PETTIER	Sébastien SAILLENFEST																																						
Estelle GUILMAIN																																							
TITULAIRES	SUPPLEANTS																																						
Lionel PERON	Eric SAVIN																																						
Jean-Marie DENEUVE	Marie-Odile GANDIN																																						
Véronique HUET	Thierry TILLARD																																						
Jean-Michel PETTIER	Sébastien SAILLENFEST																																						
Estelle GUILMAIN																																							
TITULAIRES	SUPPLEANTS																																						
Marie-Odile GANDIN	Eric SAVIN																																						
Dominique THIRION	Martine HIRISSON																																						
Murielle SEIMANDI	Jean Michel PETTIER																																						
Jérôme GUERIN	Sébastien SAILLENFEST																																						
Estelle GUILMAIN																																							
16-63		Indemnités de fonctions des membres du conseil municipal	<p><b>Après avoir délibéré, à 21 voix pour et 7 voix contre (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE), le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>RETIENT</b> les bases d'indemnisation présentées ;</li> <li>- <b>IMPUTE</b> la dépense au chapitre 065, article 6531 ;</li> <li>- <b>MET EN OEUVRE</b> ces dispositions à compter du 4 juillet 2016.</li> </ul>																																				

16-64		Modification du tableau des effectifs	<p><b>Après avoir délibéré, à 27 voix pour et 1 abstention (Mme BOURGOGNON) le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ <b>ACCÉPTE</b> les transformations de poste ;</li> <li>☐ <b>VALIDE</b> la suppression de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 poste d'agent de maîtrise principal à l'issue de la période de stage</li> <li>○ 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe</li> <li>○ 1 poste d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe</li> </ul> </li> <li>☐ <b>VALIDE</b> la création de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 poste de technicien à temps complet</li> <li>○ 1 poste d'Agent Spécialisé des écoles maternelles à temps non complet (31/35<sup>ème</sup>)</li> <li>○ 1 poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet</li> </ul> </li> <li>☐ <b>ADOpte</b> : les modifications du tableau des effectifs qui en découlent</li> <li>☐ <b>PRÉCISE</b> : que les dépenses résultant de la présente délibération seront imputées sur les crédits du budget (chapitre 012).</li> </ul>
16-65		Commission d'appel d'offres du groupement de commandes pour la passation de marchés publics d'assurances : designation de représentants	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>DESIGNE Monsieur Jean Michel PETTIER</b> représentant titulaire et Madame Véronique HUET suppléante de la commune, pour la durée du mandat en cours, au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes pour la passation de marchés publics de services d'assurances.</li> </ul>
<b>DEVELOPPEMENT URBAIN</b>			
16-66	Jean-Michel PETTIER	Protocole d'accord sur l'ouverture exceptionnelle des commerces les jours fériés et dimanches de 2017 à 2020 sur Montfort Communauté	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer le protocole d'accord sur l'ouverture exceptionnelle des commerces les jours fériés et dimanche de 2017 à 2020 sur Montfort Communauté.</li> </ul>
16-67	Jean-Michel PETTIER	Création d'un comité consultatif - commerce et marchés	<p><b>Après avoir délibéré, à 22 voix pour et 6 abstentions (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT) le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>INSTITUE</b> pour la durée du présent mandat, le comité consultatif Commerce et Marchés ;</li> <li>- <b>FIXE</b> la composition du comité consultatif Commerce et Marchés.</li> </ul>
16-68	Jean-Michel PETTIER	Création d'un comité consultatif - foire et fête foraine	<p><b>Après avoir délibéré, à 22 voix pour et 6 abstentions (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT) le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>INSTITUE</b> pour la durée du présent mandat, le comité consultatif Foire et Fête foraine ;</li> <li>- <b>FIXE</b> la composition du comité consultatif Foire et Fête foraine.</li> </ul>
16-69	Jean-Marie DENEUVE	Convention ENEDIS (ex-Erdf) / commune de Montfort-sur-Meu réseau électrique souterrain - Maison de l'enfance	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer la convention de servitude pour du réseau électrique souterrain - Maison de l'Enfance.</li> </ul>
16-70	Jean-Marie DENEUVE	Demande d'acquisition d'une bande de terrain appartenant au domaine public communal-18, Coulon	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>VALIDE</b> le principe d'une cession de la surface telle que matérialisée sur le plan annexé à la présente ;</li> <li>- <b>DECIDE</b> que les frais d'acte et de procédure seront à la charge de l'acquéreur ;</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PERMET</b> au Maire de mettre en œuvre l'enquête publique préalable au déclassement de la portion du domaine public concernée ;</li> <li>- <b>SURSEOIT</b> à la décision quant au prix de vente (dans l'attente de l'avis des Domaines) et à la surface exacte de la cession dans l'attente du bornage d'un géomètre-expert.</li> </ul>
16-71	Jean-Marie DENEUVE	Plan local d'urbanisme de Talensac - modification simplifiée	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>EMET</b> un avis favorable sur le projet de modification simplifiée du PLU de Talensac.</li> </ul>
<b>ENVIRONNEMENT – GESTION DES RISQUES</b>			
16-72	Jérôme GUERIN	Plan d'aménagement de la forêt - coupes d'amélioration 2016	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PROPOSE</b> les bois martelés parcelles 3C et 4B à la vente en adjudication ou en appel d'offres en bois sur pied ;</li> <li>- <b>PROPOSE</b> les bois martelés parcelles 1C 2D 3D à la vente aux particuliers de la commune en bois de chauffage.</li> </ul>
16-73	Jérôme GUERIN	Convention relative à la mise en place d'un programme de lutte collective contre le frelon asiatique pour 2016	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer la convention relative à la mise en place d'un programme de lutte collective contre le frelon asiatique pour 2016 ;</li> <li>- <b>DESIGNE</b> comme référents communaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Jérôme GUERIN, Conseiller délégué aux Espaces forestiers et aux Chemins ruraux ;</li> <li>▪ M. Michel GUERIN, Responsable Espaces verts et Propreté urbaine.</li> </ul> </li> </ul>
16-74	Dominique THIRION	Travaux de canalisation d'eau potable Bédée-Montfort : avenant n°1	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention financière avec le SMPBR.</li> </ul>
<b>EDUCATION - SOLIDARITE - FAMILLE</b>			
16-75	Nathalie LE PALMEC	Renouvellement de la convention caf 2016-2020 pour l'accueil de loisirs Ti'Koban	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ <b>APPROUVE</b> le principe de renouvellement de cette convention prestation de service CAF pour 3 ans ;</li> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement prestation de service « ALSH extrascolaire et périscolaire Enfants ».</li> </ul>
16-76	Nathalie LE PALMEC	Renouvellement de la convention caf 2016-2020 pour le CapJeunes	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>APPROUVE</b> le principe de renouvellement de cette convention prestation de service CAF pour 3 ans ;</li> <li>- <b>AUTORISE</b> le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement prestation de service « ALSH ADOS Préados ».</li> </ul>
16-77	Nathalie LE PALMEC	Modification du projet éducatif territorial de Montfort-sur-Meu	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>APPROUVE</b> la modification du PEDT.</li> </ul>

16-78	Nathalie LE PALMEC	Demandes de subventions auprès de la caisse d'allocations familiales d'Ille et vilaine - Appel à projet	<b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b> - <b>AUTORISE</b> Madame le maire à solliciter les subventions auprès de la Caisse d'Allocations familiales d'Ille et Vilaine.
<b>SPORT – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE</b>			
16-79	Lionel PERON	Proposition d'équipements sportifs dans le cadre du plan sport communautaire	<b>Après avoir délibéré, à 27 voix pour et 1 abstention (Mme BOURGOGNON) le Conseil Municipal :</b> □ <b>EMET</b> un avis sur les propositions de la ville concernant les équipements sportifs dans le cadre du plan sport de Montfort Communauté.
16-80	Murielle SEIMANDI	Règlement intérieur du village de Noël	<b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b> - <b>APPROUVE</b> les termes du règlement intérieur du Village de Noël de Montfort-sur- Meu ; - <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer le règlement.
16-88	Thierry TILLARD	Demande de subvention : Optique de création d'un terrain de football synthétique	<b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b> - <b>AUTORISE</b> Madame le maire à solliciter les financeurs potentiels et à signer tous document s'y rapportant.
<b>FINANCES</b>			
16-81	Delphine DAVID	Elaboration des tarifs municipaux 2016-2017	<b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b> - <b>FIXE</b> les taux des taxes, redevances et tarifs municipaux comme indiqués dans le document annexé à la présente délibération.
16-82	Delphine DAVID	Modalités de perception des produits funéraires	<b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b> □ <b>VALIDE</b> la répartition du produit funéraire/cinéraire entre le budget principal de la ville (2/3) et celui du CCAS de Montfort (1/3) jusqu'au 31 juillet 2016 ; □ <b>VALIDE</b> l'affectation de la totalité du produit de la vente des concessions funéraires/cinéraires, tant pour les attributions que pour les renouvellements, au profit du seul budget communal à compter du 1 <sup>er</sup> août 2016 ; □ <b>VALIDE</b> le nouveau montant plafond de la subvention d'équilibre 2016 à hauteur de 97 500 € afin de combler le manque à gagner lié à la fin du reversement pour la période « août-décembre 2016 » ; □ <b>VALIDE</b> le versement d'une subvention annuelle, à compter de 2017, correspondant au tiers du produit des ventes de concessions funéraires/cinéraires enregistrées l'année N-1 ; □ <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à produire et signer tout document nécessaire aux mouvements comptables entre la ville de Montfort et le CCAS.
16-83	Delphine DAVID	Règlement des prestations municipales a l'aide des « Mon Pass Fort »	<b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b> □ <b>VOTE</b> l'acceptation des « Mon Pass fort », quel que soit leur montant, comme moyen de paiement pour la Saison Culturelle et les activités proposées par l'ALSH et le Cap' Jeunes ; □ <b>VALIDE</b> l'acceptation des « Mon Pass fort », quel que soit leur montant, comme moyen de paiement pour toute autre activité le cas échéant, afin d'adosser ce mode de règlement à l'évolution

			<p>des activités communales proposées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ <b>VALIDE</b> en conséquence les réductions opérées au sein des dispositifs de facturation ;</li> <li>☐ <b>VALIDE</b> les écritures comptables de refacturation au CCAS des coupons « Mon Pass Fort » ;</li> <li>☐ <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à émettre un titre de recettes à l'encontre du CCAS afin de régulariser les réductions opérées en 2015 ;</li> <li>☐ <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec le CCAS, ainsi que son annexe, prenant effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;</li> <li>☐ <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer l'annexe actualisée pour les exercices à venir ;</li> <li>☐ <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer tout autre document nécessaire à la mise en œuvre de ce dispositif.</li> </ul>
16-84	Delphine DAVID	Budget principal – décision modificative n°2	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ <b>VALIDE</b> la décision modificative N°2 sur le budget principal compilée et annexée à la présente délibération.</li> </ul>
16-85	Delphine DAVID	Budget eau – décision modificative n°1	<p><b>Après avoir délibéré, à 21 voix pour et 7 abstentions (Mmes ROUAUX, LE GUELLEC, BOURGOGNON, GUILMAIN et MM SAILLENFEST, RENAULT, DEMAURE) le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ <b>VALIDE</b> la décision modificative N°1 sur le budget Eau Potable compilée et annexée à la présente délibération.</li> </ul>
16-86	Delphine DAVID	Fixation de la dotation définitive 2016 à l'école Notre-Dame	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>VALIDE</b> le montant de la dotation définitive 2016 à verser à l'école Notre-Dame, à hauteur de 133 220.88 € à laquelle s'ajoutent 1 662 € pour les fournitures scolaires et 2 148 € pour les sorties éducatives, soit un total de <b>137 030.88 €</b> ;</li> <li>- <b>PRECISE</b> que cette dotation définitive annule et remplace les montants prévisionnels inscrits au Budget Primitif 2016 ;</li> <li>- <b>AUTORISE</b> le versement de cette dotation à l'école Notre-Dame.</li> </ul>
16-87	Jean-Marie DENEUVE	Pénalités de retard pour le lot n°5 des travaux de la maison de l'enfance	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>DECIDE</b> de la remise totale des pénalités de l'entreprise BERREE pour le lot n°05 et de renoncer à percevoir 29 400 €.</li> </ul>

**Delphine DAVID**  
**Maire**  
**Conseillère Régionale**

